

Des activités sportives sont proposées en dehors du temps scolaire tous les midis de 12h30 à 13h40. La pratique du midi n'est possible que si l'élève finit les cours au plus tard à 12h. Des activités physiques variées (multisports) seront proposées et réservées aux élèves faisant partie du projet « tous en forme » le mercredi. Il n'y a pas de service de restauration ce jour mais il est possible d'apporter son déjeuner « 0 déchet » et de le réchauffer au self.

La participation à des compétitions* est aussi possible suivant les activités et se déroulent de temps en temps le mercredi après-midi. Les déplacements se font généralement en car avec le ou les enseignants concernés. **Un élève inscrit doit s'engager à être présent régulièrement aux entraînements et/ou rencontres et doit prévenir l'enseignant concerné en cas d'absence.**

Chaque licencié possède une licence et assurance, contrat MAIF collectivité : responsabilité civile et dommages corporels, plafonds d'indemnisation limités. La MAIF propose en option un contrat intitulé IA + SPORT qui permet d'augmenter les plafonds d'indemnisation et augmente les services. Si vous souhaitez adhérer à IA+sport, merci de nous le signaler par courrier écrit.

Les pièces à fournir pour s'inscrire à l'AS du collège sont les suivantes :

- Une autorisation parentale (imprimé type à remplir).
- Une cotisation de 25 euros (tee shirt de l'AS compris)

Tableau récapitulatif des activités sportives de l'AS pour 2022-2023

Jours et Horaires	Activités	Professeurs
Lundi 12h30-13h40	Gym acrobatique ou Parkour	Mme Palaric
Mardi 12h30-13h40	Tennis de table Badminton	Mr Kerneis Mr Kerneis
Mercredi 13h-15h	« Projet tous en forme tous ensemble pour bouger »	Mme Fébrissy Mme Gagnet
Jeudi 12h30-13h40	Gym acrobatique ou Parkour	Mme Palaric
Vendredi 12h30 - 13h40	Tennis de Table Badminton	Mr Kerneis Mr Kerneis

L'Assemblée Générale de l'association sportive du collège aura lieu :
Lundi 18 septembre à 18h.